

Concours : "Mais que se passe-t-il donc dans ce Transsibérien ?" (en français)

RÈGLEMENT

Article 1

Dans le cadre de son action de promotion de la langue et de la culture russes, l'Association Française des Russisants (AFR), organise un concours d'écriture avec le soutien des organisations suivantes :

l'agence Tsar voyages,
l'association "Lettres russes",
la librairie des Editeurs réunis,
la librairie du Globe
la Maison russe des sciences et de la culture à Paris,
l'association France-Oural,
le Dialogue du Trianon
le magasin Prestige à Paris
le prix Russophonie,
les cinémas Gaumont Pathé Live,
les éditions L'Asiathèque,
les éditions Borealia,
les éditions Macha Publishing
les éditions Ophrys,
les éditions des Syrtes
les éditions Zlatooust (Saint-Pétersbourg),
le site Maxime and Co,
le théâtre des Champs-Élysées (Paris),
le théâtre de Poche-Montparnasse (Paris)
le théâtre du Pin Galant (Mérignac, 33)

Ce concours, intitulé : "**Mais que se passe-t-il donc dans ce Transsibérien ?" (en français)** est destiné aux élèves des établissements scolaires français, publics et privés, **qu'ils apprennent ou non le russe.**

Trois catégories de participants sont ouvertes, selon le niveau scolaire :

- Elèves des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires et élémentaires ;
- Elèves des collèges, de la Sixième à la Troisième ;
- Elèves des lycées, de la Seconde à la Terminale.

Article 2

Conditions de participation

Les participants composeront un récit *en français* sur le thème "**Mais que se passe-t-il donc dans ce Transsibérien ?" . Le registre est laissé à l'appréciation du candidat (récit d'aventure, narratif, poétique, policier, humoristique, fantastique, historique, épistolaire, conte, pièce de théâtre ...), le temps du récit également.**

Le texte est limité à 12 000 caractères (espaces non comprises) en police Times New Roman, taille 12. Les pages seront numérotées et le nombre de caractères devra être indiqué obligatoirement à la fin du texte. L'élève devra veiller au respect de ces consignes ainsi qu'à la présentation et à l'orthographe.

Le texte devra être envoyé uniquement **par courrier électronique et sous deux formats :**

- un exemplaire au format .DOC, .DOCX ou .ODT avec le nom de l'élève
- et un exemplaire au format .PDF ne comportant pas le nom de l'élève (pour préserver l'anonymat)
- La date limite d'envoi est fixée au **samedi 11 décembre 2021 minuit** à l'adresse suivante :

concours2021@ufr-russe.fr.

- Chaque participant joindra à son envoi le formulaire ci-joint après avoir renseigné lisiblement toutes les rubriques : nom, prénom, adresse postale, adresse électronique (courriel), téléphone, lieu d'études, classe, âge, ainsi que la phrase suivante : « *J'autorise l'AFR à publier l'intégralité ou un extrait de ma production sur son site, dans ses publications et/ou dans une publication à part sous forme de recueil, et à la montrer dans des expositions publiques itinérantes.* », suivie de la date et de la signature du participant ainsi que de celle de ses parents.

Remarque à l'attention des élèves de collèges et lycées : en cas de participation de plusieurs élèves d'une même classe dans le cadre d'un travail collectif, nous demandons au professeur de présélectionner cinq productions au maximum et de les envoyer dans les mêmes conditions.

Article 3

Sélection et publication des œuvres

Un jury compétent sera réuni par l'AFR.

Il sélectionnera les meilleures productions, en appréciera la qualité et l'originalité ainsi que le respect du thème et des consignes (nombre de caractères, présentation, orthographe). Toute tentative de plagiat entraînera le rejet de l'œuvre.

L'AFR avisera directement les lauréats par courrier électronique.

Les productions primées paraîtront sur le site de l'AFR et pourront éventuellement être montrées dans des expositions publiques itinérantes et/ou faire l'objet d'une publication à part sous forme de recueil.

Article 4

Récompenses

Chaque catégorie de participants se verra décerner trois prix (Premier prix, Deuxième prix, Troisième prix) : livres, DVD, CD, bons d'achat, cadeaux divers, ... La remise des prix aura lieu à la mairie du cinquième arrondissement de Paris lors des Journées du Livre russe, en février 2022 (sous réserve des conditions sanitaires). Les lauréats qui ne pourraient se déplacer recevront un colis postal contenant le cadeau correspondant au prix décerné. L'AFR participera aux frais de déplacement pour les lauréats de province (dans la limite de 100 euros).

IMPORTANT : il ne sera décerné qu'une seule récompense par production (et donc un seul déplacement éventuel à Paris pris en charge). En tenir compte en cas de travail en groupe.

Article 5

Réclamations

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Site de l'organisateur: <https://www.afr-russe.fr>

